

Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Jeudi 04 Avril 2019

Année scolaire : 2018-2019
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 19/03/2019
1^{ère} convocation (oui/~~non~~) : 19/03/19
2^{ème} convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : Me CUSSAC Géraldine
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 – DNB : date de l'épreuve orale

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 – Compte Financier 2018

2.2 – Point sur les travaux : restauration

III – QUESTIONS DIVERSES

Annexes [nombre – titre]

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Jeudi 04 Avril 2019

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom – Prénom	P[α]	A(*)	E[α]
ADMINISTRATI ON	Chef d'établissement	CATROU Rémy	X						
	Cheffe d'Etablissement adjointe	LOBEL Ingrid	X						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	X						
	C.P.E.	DELFINI Marie-Claude	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte			X X				
	Groupement de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			X				
	Commune siège	GRENON Jean-Claude	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BOUCLIER Catherine	X						
		DEBORDE Gaëlle	X						
		APPARAILLY Christine	X						
		LEGRAND Nathalie	X						
		BONNEUIL Laurent			X				
		RICHARD Philippe	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BODIN Aurélie			X				
		TOURET Angélique	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LOUASSIER Nadège	X						
		MESLIN Emmanuel	X						
		DERQUENNE Aurélie	X						
		FOUILLET Laurence	X						
		CUSSAC Géraldine	X						
		RIEU Sandie	x						
	Elèves	MOUROT Raphaël	X						
		TRIDON Charlotte			X				

[α] P : 18 Présents - A : Absent - E 6 Excusés

Compte-rendu des débats

Le quorum étant atteint la séance du Conseil d'administration peut commencer à l'heure prévue, 18 heures.

L'ordre du jour du présent CA est adopté à l'unanimité.

Le Procès Verbal du précédent 24/01/19 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de Séance : Me CUSSAC Géraldine

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 DNB : date de l'épreuve orale

Le vendredi 14 juin l'établissement sera centre d'examen pour l'épreuve orale du DNB. Nous prévoyons la même organisation que l'an passé, les autres niveaux seront libérés cette journée là, les épreuves orales seront passées le matin et l'après midi réunion pédagogique.

Vote à l'unanimité de la proposition d'organisation de la journée du 14 juin.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

M CATROU propose de libérer les élèves le 5 juillet afin d'organiser une réunion pédagogique pour la préparation de rentrée.

Vote à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

M CATROU demande au CA un vote de principe qui ne sera appliqué que si nécessaire. Les élèves de 5^{ème} ont participé cette année à un projet théâtre d'envergure. Ils se produiront devant les élèves de 6^{ème} vendredi 12 avril dans sept lieux différents du collège. L'organisation est un peu complexe et nécessiterait l'éventuelle libération des élèves de 4^{ème} et des 3^{èmes}. Mme APPARAILLY demande à être tenue au courant rapidement de la libération car elle a prévu une évaluation pour ses 3^{èmes} vendredi. Mme LOBEL s'engage à lui confirmer lundi soir au plus tard.

Vote de la libération des classes de 4^{ème} et 3^{ème} si besoin le 12 avril à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

L'inspecteur ASH a proposé au collège l'implantation d'un référent MDPH suite à un redécoupage des secteurs. L'intérêt pour l'établissement est certain et y a un bureau de libre (à partager avec l'Assistante Sociale) dans les locaux.

Vote à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Compte-rendu des débats

II. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT :

2.1 – Compte Financier 2018

M BELVEZE et Mme DECROUY présentent le compte financier en rappelant que c'est une photo de la situation de l'établissement au 31 décembre 2018. De nombreuses questions-réponses viennent ponctuer la présentation rendant la séance particulièrement intéressante.

Quelques corrections sont à apporter au diaporama :

Dans le résumé du projet d'établissement : changer 2014/2018 en 2018/2021

Dans les voyages : inversion des sommes entre Italie et Irlande, et montant faux pour l'accompagnateur du voyage en Italie.

Vote du compte financier sans réserve à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Affectation des résultats

Présentation par M BELVEZE. Les fonds de roulement se reconstituent, en 3 ans l'établissement est passé de 31 à 36 jours d'autonomie de fonctionnement. La préconisation du conseil départemental est de 30 jours. La trésorerie croît régulièrement depuis 2016 preuve d'une bonne gestion de l'établissement. En 2020 si un projet le nécessitait il serait possible de prélever un peu sur les fonds de réserve de l'établissement. M CATROU remercie M BELVEZE pour ses conseils et sa préconisation et Mme DECROUY pour sa gestion.

Vote de l'affectation des résultats : 4265.03 euros pour le SG et 4190.01 au SR pour rééquilibrer les deux services.

Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.2 - Points sur les Travaux : Restauration

Mme SEGUIN nous a fait parvenir un courrier résumant les travaux à venir : extension de la demi pension prévue au premier semestre 2020, aucun agrandissement du collège prévu ce qui pourrait être problématique (capacité 21 divisions maximum).

III – QUESTIONS DIVERSES

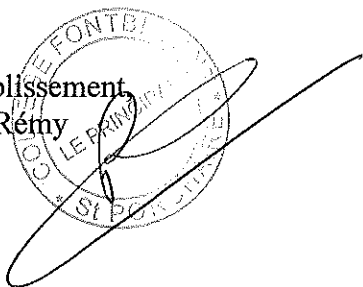
Des odeurs pestilentielles (odeurs d'égouts) sous le préau incommode fortement adultes et élèves, d'autant plus qu'elles sont concentrées à l'entrée du réfectoire, là où les élèves attendent pour entrer dans le restaurant scolaire. Serait-il possible de prévoir des travaux pour y remédier ou augmenter la fréquence des entretiens, ce qui était le cas avant. (3 maintenances par an contre une actuellement). M CATROU transférera cette question à Mme SEGUIN. Mme DECROUY précise qu'elle a demandé un curage en septembre, qui n'a été réalisé qu'en mars. Il y a eu de nombreux travaux d'agrandissement des locaux de droite et de gauche, ce qui explique ces odeurs un peu partout.

Compte-rendu des débats

La PEEP et la FCPE tiennent à rappeler que l'instauration de la lecture obligatoire 10 minutes en début de permanence est une bonne idée mais insistent sur le fait que celle-ci ne doit en aucun cas devenir une sanction ou un moyen d'établir le silence. Non à la lecture-punition qui est anti pédagogique! M CATROU est entièrement d'accord et prie Mme la CPE de bien vouloir faire le nécessaire auprès de son équipe. Mme Delfini rappelle que la lecture ne peut être une punition et qu'en conséquence, elle interviendra comme il se doit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 25.

Le Chef d'Etablissement,
M. CATROU Rémy



La Secrétaire de Séance,
Mme CUSSAC Géraldine

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Mme CUSSAC Géraldine, is written below the printed name.